

VIE SYNDICALE

Résultats des Elections du lundi 6 février

Procès-verbal du dépouillement du jeudi 9 février

Scrutateurs : Mmes Cartier, Grousseau,
MM. Bailly, Bühler, Petit.

Volants : 363.

Blancs ou nuls : 9.

Suffrages exprimés : 354.

Majorité absolue : 178.

Ont obtenu :

Candidats de la liste exigeant des élections générales immédiates :

Caillard Marius, Neuvy, C. S., démissionnaire : 345 voix, *réélu*.

Chevalier Marceau, Blois (Bas-Rivère), C. S., démissionnaire : 347 voix, *réélu*.

Fournier Henri, Mont-près-Chambord,

C. S., démissionnaire : 348 voix, *réélu*.

Gentils René, Dhuizon, C. S., démissionnaire : 347 voix, *réélu*.

Lablanchy René, Montéaux, C. S., démissionnaire : 351 voix, *réélu*.

Yvon Gérard, St-Agil, C. S., démissionnaire : 341 voix, *réélu*.

Anger Serge, Saint-Laurant-des-Eaux : 346 voix, *élu*.

Gigaud Lucien, Menneton-sur-Cher : 346 voix, *élu*.

Leroy Charles, La Chaussée-St-Victor : 344 voix, *élu*.

Mâté René, Chouzy-sur-Loire : 340 voix, *élu*.

Note du Secrétaire général

Appelé par la confiance de 11 camarades du Conseil syndical à prendre en mains le secrétariat de la Section, je n'ai pas cru devoir me dérober aux lourdes charges qui me sont dévolues.

Syndiqué unitaire pendant 21 ans, quatre fois gréviste et sanctionné de la dernière, ne devant rien à l'Administration et n'ayant rien à lui demander, inféodé à aucun parti politique, je n'ai pour toute ambition que de bien servir notre belle section.

1° En adoptant, le cas échéant, une attitude ferme, mais sans arrière-pensée, vis-à-vis de nos chefs ;

2° En mettant mes forces au service du droit, de la justice pour tous les camarades, quels qu'ils soient ;

3° En aidant au redressement commencé pour une indépendance totale à l'égard des partis politiques.

H. FOURNIER.

N.-B. — Sans vouloir ouvrir une polémique dans le bulletin syndical au sujet de la petite crise intérieure que nous subissons, je suis obligé de reconnaître que le camarade Aramis Boucher n'avait aucune qualité pour épauler nos collègues du C. S. et surtout pour nous donner des leçons. Tout le monde se souvient que, Directeur du Cours Complémentaire de Montrichard, le 12 février 1934, Aramis Boucher n'a pas fait grève. Plus même, son attitude de cette époque a pu, comme son attitude dernière, exercer une influence sur des camarades pour empêcher un geste qui, curieux retour des choses, vient d'être au moins légitimé par l'Administration actuelle.